# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

## Liaisons entre le Val-d'Oise et le Grand Paris Express

Question orale n° 138

### Texte de la question

Mme Nathalie Elimas appelle l'attention de Mme la ministre, auprès du ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire, chargée des transports, sur la non-intégration du Val-d'Oise dans le projet "Grand Paris Express". Le Val-d'Oise est le département d'Ile-de-France ayant connu, ces dernières années, la plus forte croissance urbaine. Or les infrastructures en matière de transport n'ont pas suivi cette expansion démographique. Pour des Valdoisiens qui passent en moyenne près de 3 heures par jour dans les transports, accéder au Grand Paris Express constituerait un vrai gain de temps quotidien pour les déplacements de banlieue à banlieue. À ce jour, seule une gare est prévue (Triangle de Gonesse) et aucune liaison n'est annoncée avec le reste du territoire. Elle souhaiterait connaître les intentions du Gouvernement pour rapprocher les Valdoisiens de la métropole parisienne - cœur d'activité économique - et notamment de la future gare Saint-Denis-Pleyel, située à quelques kilomètres.

### Texte de la réponse

INTÉGRATION DU VAL-D'OISE DANS LE PROJET GRAND PARIS EXPRESS
**M. le président.** La parole est à Mme Nathalie Elimas, pour exposer sa question, n° 138, relative à l'intégration du Val-d'Oise dans le projet Grand Paris Express.

**Mme Nathalie Elimas.** À l'origine du Grand Paris était l'ambition de « bâtir une ville monde, rayonnante, attractive, exemplaire, non seulement par ses performances économiques mais aussi par sa qualité de vie, son urbanisme et son architecture ». Depuis dix ans, depuis que Nicolas Sarkozy a prononcé ces mots, et jusqu'à aujourd'hui, la création de la métropole du Grand Paris peine pourtant à s'imposer dans le quotidien de nos concitoyens. Élue du Val-d'Oise, département en marge du projet, je ne puis malheureusement que le déplorer. Grâce à l'attractivité de la métropole parisienne, les départements de la grande couronne, dont le Val-d'Oise, connaissent la plus forte croissance urbaine de France. Or les infrastructures de transport n'ont pas suivi cette expansion économique et démographique. Les déplacements, surtout de banlieue à banlieue, relèvent franchement du parcours du combattant.

Le Grand Paris Express représente pour cette raison un motif d'espoir. Pour des Val-d'Oisiens qui passent en moyenne près de trois heures par jour dans les transports, accéder à ce réseau constituerait un vrai gain de temps au quotidien et un confort de vie indéniable. Mais à ce jour, seule une gare est prévue, celle de Triangle de Gonesse, et aucune liaison n'est annoncée entre cette station et le reste du territoire. Le tracé du Grand Paris Express traduit hélas ! la césure qui existe entre l'hypercentre et ses périphéries. Il y aura au total soixante nouvelles stations en Île-de-France, dont une seule construite dans le Val-d'Oise ! Les communes de ma circonscription se trouvent à moins de cinq kilomètres à vol d'oiseau du futur nœud Saint-Denis Pleyel. Aucun tracé n'est prévu pour leur permettre d'y accéder facilement.

Aujourd'hui, le réseau est inadapté et saturé, si bien que 150 000 Val-d'Oisiens prennent chaque jour leur

voiture pour se rendre au travail, dans les embouteillages lourds de l'A 15. Je souhaite donc, madame la secrétaire d'État, vous interroger sur ce que le Gouvernement compte faire pour rapprocher les Val-d'Oisiens du Grand Paris des transports, notamment de la future gare Saint-Denis Pleyel.

**M. le président.** La parole est à Mme la secrétaire d'État auprès du ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire.

**Mme Brune Poirson,** *secrétaire d'État auprès du ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire.* Madame la députée, vous m'interpellez, ainsi qu'Élisabeth Borne, ministre chargée des transports, sur la nécessité, pour les Val-d'Oisiens, de bénéficier pleinement du Grand Paris Express dans les prochaines années, et craignez que le Val-d'Oise ne soit laissé à l'écart de ce grand projet.

Il est vrai que le Val-d'Oise n'accueille qu'une seule gare du Grand Paris Express, au niveau du Triangle de Gonesse, sur la ligne 17. Pour autant, cette gare permettra non seulement de développer l'urbanisation dans le secteur mais aussi de relier plus facilement les zones d'activités proches de l'aéroport de Roissy et d'ouvrir un accès au réseau du Grand Paris Express. Elle ne sera toutefois pas le seul point d'accès à ce nouveau réseau pour les Val-d'Oisiens : le Grand Paris Express est largement interconnecté aux réseaux existants, notamment de RER. Ces correspondances permettent de diffuser à la grande couronne les effets bénéfiques du Grand Paris Express en termes de desserte et de temps de parcours.

Dans le Val-d'Oise, plusieurs gares permettront aux voyageurs d'accéder au Grand Paris Express dans ces conditions, et notamment La Défense, Les Grésillons et Bois-Colombes, *via* les RER A et C et la ligne J du Transilien, qui desservent le sud du département.

Au niveau de Saint-Denis Pleyel, que vous évoquez, une correspondance sera assurée avec le RER D par une passerelle qui rejoindra la gare Stade de France, au bénéfice des habitants de la partie est du département.

La ligne H du Transilien, qui dessert la partie centrale du Val-d'Oise, passe également par cette gare, sans y marquer d'arrêt. La création d'un arrêt serait donc intéressante pour les habitants du Val-d'Oise. Ce projet, techniquement très complexe, est à l'étude et les conditions de sa faisabilité restent à confirmer.

Enfin, les aménagements d'intermodalité qui seront réalisés dans les gares proches du Val-d'Oise permettront à de nombreux Val-d'Oisiens d'accéder facilement au Grand Paris Express, *via* les réseaux de surface.

Ainsi, le Val-d'Oise, comme l'ensemble des départements de grande couronne, bénéficiera bien des apports du Grand Paris Express, dont l'objectif est d'améliorer le réseau de transport au profit de tous les Franciliens et du développement régional.

## Données clés

**Auteur :** Mme Nathalie Elimas
**Circonscription :** Val-d'Oise (6e circonscription) - Mouvement Démocrate et apparentés
**Type de question :** Question orale
**Numéro de la question :** 138
**Rubrique :** Transports
**Ministère interrogé :** Transports
**Ministère attributaire :** Transports

## Date(s) clée(s)

**Question publiée au JO le :** 13 février 2018
**Réponse publiée le :** 21 février 2018, page 1287
La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 13 février 2018